

CONSEIL DE SURVEILLANCE
Séance du Lundi 25 Septembre 2023

Délibération N°06/2023

Avenant au bail à construction du 31 mai 2006

MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE AVEC VOIX DELIBERATIVE

Présents :

- **Monsieur François BAYROU**, Maire de Pau, Président du Conseil de Surveillance,
- **Monsieur Jean-Louis CALDERONI**, Maire de Bizanos, représentant de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées,
- **Monsieur le Docteur Eric MONLUN**, représentant la Commission Médicale d'Etablissement,
- **Madame le Docteur Karine MASSALOUX-TAROZZI**, représentant la Commission Médicale d'Etablissement,
- **Monsieur Denis LAVROF**, représentant des organisations syndicales (CFDT),
- **Monsieur Pierre PEYRE**, désigné par Monsieur le Directeur Général de l'ARS,
- **Madame le Docteur Catherine DUBROCA**, désignée par Monsieur le Directeur Général de l'ARS,
- **Monsieur le Docteur Bernard CENRAUD**, désigné par Monsieur le Préfet,
- **Madame Juliette COLINMAIRE**, Association Visiteurs des Malades en Etablissements Hospitaliers, représentante des usagers, désignée par Monsieur le Préfet.

Excusés :

- **Monsieur le Docteur Jean LACOSTE**, représentant de la ville de Pau, Vice-Président du Conseil de Surveillance,
- **Monsieur Mohamed AMARA**, représentant de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées,
- **Madame Geneviève BERGÉ** représentant le Président du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques,
- **Madame Anne-Marie PEENE**, Ligue contre le Cancer, représentante des usagers, désignée par Monsieur le Préfet,
- **Monsieur Peter MENARD**, représentant de la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médicotechniques (CSIRMT),
- **Madame Sandrine BARADAT**, représentante des organisations syndicales (CGT),

MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE AVEC VOIX CONSULTATIVE

Présents :

- **Monsieur Jean-François VINET**, Président du Directoire, Directeur du centre hospitalier de Pau,
- **Monsieur le Docteur Gaël LEDOYER**, Vice-président du Directoire, Président de la Commission Médicale d'Etablissement du centre hospitalier de Pau,
- **Madame Morgane GUILLEMOT**, Directrice adjointe de la Délégation Départementale des Pyrénées-Atlantiques de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Nouvelle-Aquitaine représentant **Madame Marie-Isabelle BLANZACO**, Directrice de la Délégation Départementale des Pyrénées-Atlantiques de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Nouvelle-Aquitaine,
- **Madame le Docteur Gaëlle LENCLUD**, représentante de la structure chargée de la réflexion d'éthique au sein de l'établissement,
- **Madame Josy POUEYTO**, Députée de la 1^{ère} circonscription des Pyrénées-Atlantiques.

Excusés :

- **Monsieur Vincent MAGINOT**, Directeur de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Pau,
- **Madame Francisca LATRE**, représentante des familles des personnes accueillies dans l'USLD,
- **Monsieur Didier LARRAZABAL**, Maire de la commune de Pontacq.

Délibération N°06/2023

Avenant au bail à construction du 31 mai 2006

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE,

VU le Code de la santé publique, et notamment les articles L. 6143-1 et suivants,

VU la concertation du Directoire en date du 11 septembre 2023,

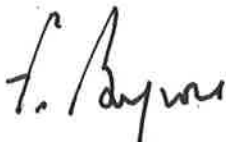
Après en avoir délibéré et procédé à un vote, dont les résultats s'établissent ainsi qu'il suit :

Votants : 9
Abstentions : 0
Contre : 0
Pour : 9

DECIDE :

D'émettre un avis favorable au projet d'avenant au bail à construction en date du 31 mai 2006 conclu entre le Centre Hospitalier de Pau, la société Dexia CLF Régions Bail et l'Association croix Rouge Française et ayant pour objet la résiliation partielle de bail à construction, la réitération du protocole d'accord signé entre les présentes parties les 12 et 13 juillet 2023 et la constitution de servitude.

Le Président du Conseil de Surveillance,

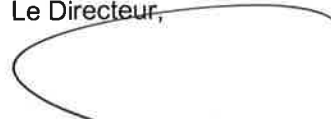


François BAYROU.

Fait à Pau, le 25 septembre 2023

Pour ampliation,

Le Directeur,



Jean-François VINET.